



Travel Agent Service Fee

Recevez vos frais de service par carte de crédit, simplement et efficacement

Les frais de service constituent bien souvent la principale source de revenus des agents de voyages. Avec TASF, vous bénéficiez d'un système de facturation et de rapports électronique qui simplifie le recouvrement de vos frais de service : si vous êtes un agent agréé IATA, vous êtes autorisé(e) à débiter directement les cartes de crédit de vos clients.

Une infrastructure connue

Pratique et rapide, TASF permet aux agents de voyages de recouvrer leurs frais de service via le système BSP, en utilisant des procédures de rapports et de rapprochement déjà connues. Son utilisation est donc immédiate.

Un processus rationalisé

TASF rationalise le processus en utilisant des terminaux GDS pour l'autorisation et le traitement des frais de service réglés par carte de crédit, avec des économies de temps et d'argent. Vous n'avez pas besoin de points de vente individuels ni de formation spécifique pour l'utiliser !

Prise en charge de toutes les grandes cartes de crédit

Tout est vraiment plus simple avec TASF. Le système accepte toutes les grandes cartes de crédit, vous épargnant les négociations individuelles avec chacun des fournisseurs. De plus, vous bénéficiez de meilleurs taux d'intérêt !

Une inscription GRATUITE et FACILE !

Inscrivez-vous en ligne en quelques clics, et bénéficiez dès aujourd'hui des nombreux avantages de TASF !



Pour plus d'informations
ou pour vous inscrire, visitez
le site iata.org/tasf